

Conditions générales
« L'ADN Le Shift »

Date d'entrée en vigueur : 25 novembre 2019

1. Objet

La société « Les Éditions de la communication » propose à différents acteurs du changement (chercheurs, entrepreneurs, artistes, philosophes, corporates ...) (ci-après : les « **Membres** ») de souscrire, sur le site <https://www.ladn.eu/ladn-shift/> (ci-après : le **Site** »), à un abonnement au collectif « L'ADN Le Shift » (ci-après : l' « **Abonnement** »), leur permettant de bénéficier des contenus et des activités organisés par l'ADN Groupe.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions de candidature des futurs Membres au collectif et de la vente en ligne de l'Abonnement, ainsi que de définir les droits et obligations des parties dans ce cadre.

Elles sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct en bas de page du Site.

La version applicable des conditions générales est celle consultable en ligne sur le Site à la date de candidature du Membre, dont un exemplaire lui est adressé avec sa confirmation d'adhésion.

Les conditions générales constituent, avec le bon de commande, un ensemble contractuel indissociable (ci-après : le « **Contrat** »). En cas de contradiction, les dispositions du (des) Bons de commande prévalent sur les présentes conditions générales. En cas de contradiction entre différents Bons de commande, le document le plus récent prévaut sur les plus anciens.

Le Contrat prévaut sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par L'ADN Le Shift.

2. Identité du vendeur et contact

Le Site est exploité par la société Les Éditions de la communication, SAS immatriculée au RCS de Paris sous le n° 519 884 712, dont le siège social est situé 13 rue Chapon 75003 PARIS (ci-après : « **L'ADN Le Shift** »), qui propose l'Abonnement à la vente.

L'ADN Le Shift peut être contactée aux coordonnées suivantes, notamment pour toute réclamation :

Adresse postale : 13 rue Chapon 75003 PARIS

Téléphone : 0144599479

Adresse électronique : leshift@ladn.eu

3. Capacité juridique et acceptation des conditions générales

3.1 Capacité juridique

Le Site et l'Abonnement sont accessibles :

- A toute personne physique disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes conditions générales. La personne physique qui ne dispose pas de la pleine capacité juridique ne peut accéder au Site et à l'Abonnement qu'avec l'accord de son représentant légal.
- A toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

3.2 Acceptation des conditions générales

L'acceptation des présentes conditions générales par le futur Membre est matérialisée par une case à cocher dans le formulaire de candidature sur le Site. Cette acceptation ne peut être que pleine et entière. Toute acceptation sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. Le futur Membre qui n'accepte pas d'être lié par les présentes conditions générales ne doit pas candidater sur le Site.

4. Candidature et souscription à l'Abonnement sur le Site

4.1 La souscription à l'Abonnement nécessite que la candidature du futur Membre (ci-après : le « **Candidat** ») soit acceptée par le collectif.

4.2 Pour déposer une candidature auprès de l'ADN Le Shift, le Candidat doit remplir le formulaire prévu à cet effet sur le Site.

Le Candidat doit fournir l'ensemble des informations marquées comme obligatoires. Toute candidature incomplète ne sera pas étudiée.

Le Candidat garantit que toutes les informations qu'il donne dans le formulaire de candidature sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur.

Le Candidat est informé et accepte que les informations saisies aux fins de candidater au collectif valent preuve de son identité. Les informations saisies par le Candidat l'engagent dès leur validation.

4.3 La Candidature sera examinée par le comité de l'ADN Le Shift au regard des caractéristiques requises décrites sur le Site et des réponses formulées par le Candidat dans son formulaire de candidature. L'ADN Le Shift se réserve le droit de refuser toute candidature à sa libre discrétion et sans avoir à justifier de motif.

L'ADN Le Shift adressera au Candidat un email indiquant au Candidat la validation ou le refus de sa candidature.

4.4 Si la candidature est acceptée, l'ADN Le Shift échangera, par tout moyen utile, avec le Candidat sur le prix que ce dernier souhaite payer pour s'abonner. L'ADN Le Shift établira sur cette base un bon de commande (ci-après : le « **Bon de commande** »). Sauf mention contraire, les Bons de commande émis par l'ADN Le Shift sont valables pendant un mois à compter de leur émission. A défaut de validation par le Candidat dans ce délai, ils seront caducs. Le Candidat qui souhaite confirmer sa candidature doit valider le Bon de commande correspondant dans le délai ci-dessus, par tout moyen écrit utile et notamment par email.

4.5 Toute validation du Bon de commande par le Candidat entraîne la validation de son statut de Membre du collectif. Le Membre s'engage à utiliser personnellement son Abonnement et à ne permettre à aucun tiers de l'utiliser à sa place ou pour son compte, sauf à en supporter l'entière responsabilité.

5. Caractéristiques de l'Abonnement

Avant toute candidature, et en application notamment des dispositions de l'article L111-1 du Code de la consommation, le Candidat peut prendre connaissance, sur le Site, des caractéristiques de l'Abonnement.

Les évènements, contenus et activités dont le Membre bénéficie grâce à son Abonnement sont décrits sur le Site.

Le Membre est toutefois informé que les places disponibles aux évènements et activités organisés dans le cadre de son Abonnement sont limitées et que priorité sera donnée aux premiers inscrits auxdits évènements et activités.

L'ADN Le Shift enverra par email aux Membres le calendrier des évènements ainsi que les informations relatives à chaque évènement.

6. Durée de l'Abonnement

L'Abonnement débute à la date indiquée dans le Bon de commande, sous réserve du paiement du prix conformément à l'article « Prix et modalités de paiement », pour une durée d'un an, de date à date (ci-après : la « **Période Initiale** »).

Il se renouvelle ensuite tacitement, pour des périodes successives de même durée que la Période Initiale (ci-après désignées, avec la Période Initiale, les « **Périodes** »), de date à date, sauf dénonciation effectuée par l'ADN Le Shift ou par le Membre au plus tard 1 (un) mois avant la fin de la Période d'Abonnement en cours.

La dénonciation de l'Abonnement par le Membre ou l'ADN Le Shift s'effectue par l'envoi d'un email. La dénonciation de l'Abonnement sera effective à la date d'envoi de l'email par le Membre, sous réserve de la confirmation par email par l'ADN Le Shift de la réception de ladite demande de dénonciation.

Toute Période d'Abonnement entamée est due dans son intégralité.

Il est donné connaissance au Membre non professionnel des dispositions de l'article L215-1 du Code de la consommation :

« Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction. Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction.

Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat. Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur. »

7. Prix et modalités de paiement

7.1 Prix

Le prix de l'Abonnement du Membre est indiqué sur le Bon de commande.

Il est indiqué en euros, toutes taxes comprises (TVA française et autres taxes applicables).

L'ADN Le Shift se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont elle sera seule juge, de proposer des offres promotionnelles ou réductions de prix.

7.2 Modalités de paiement

Le paiement du prix de l'Abonnement s'effectue :

- par prélèvement SEPA lorsque la facturation est mensuelle,
- par le mode de paiement indiqué sur le Bon de commande lorsque la facturation est annuelle.

Le prix de l'Abonnement est prélevé :

- En cas de facturation mensuelle :
 - le 15 du mois lorsque l'Abonnement a été souscrit entre le 15 et le dernier jour du mois précédent,
 - le 30 du mois lorsque l'Abonnement a été souscrit entre le 1^{er} et le 14 du mois en cours.
- En cas de facturation annuelle : le jour de la souscription de l'Abonnement, puis à sa date anniversaire lors de chaque renouvellement..

Le Membre garantit à L'ADN Le Shift qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi. Il s'engage à prendre les mesures nécessaires afin que le prélèvement automatique du prix de l'Abonnement puisse être effectué.

7.3 Révision des prix

Le prix visé à l'article « Prix » peut faire l'objet d'une révision par L'ADN Le Shift à tout moment, à sa libre discrétion.

Le Membre sera informé de ces modifications par L'ADN Le Shift par tout moyen écrit utile (et notamment par email) 2 (deux) mois au moins avant l'entrée en vigueur du nouveau tarif.

Une fois entrés en vigueur, le nouveau prix s'applique lors du renouvellement de l'Abonnement.

7.4 Facturation

L'Abonnement fait l'objet de factures mensuelles ou annuelles qui sont communiquées au Membre par email.

7.5 Retards et incidents de paiement

Le Membre est informé et accepte expressément que tout retard de paiement de tout ou partie d'une somme due à son échéance entraînera automatiquement, sans préjudice des dispositions de l'article « Sanction des manquements » et dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture :

- la suspension immédiate de l'Abonnement en cours jusqu'au complet paiement de l'intégralité des sommes dues par le Membre ;
- la facturation au profit de L'ADN Le Shift :
 - Pour les particuliers : d'un intérêt de retard au taux de 1,5 fois (une fois et demie) le taux de l'intérêt légal, assis sur le montant de l'intégralité des sommes dues par le Membre ;
 - Pour les professionnels : la facturation au profit de L'ADN Le Shift d'un intérêt de retard au taux de 3 (trois) fois le taux de l'intérêt légal, assis sur le montant de l'intégralité des sommes dues par le Membre et d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) € au titre des frais de recouvrement, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement exposés sont supérieurs à ce montant.

8. Droit de rétractation

Dans le cas où :

- le Membre est un particulier,
- le Membre est un professionnel, (i) qu'il remplit les conditions prévues à l'article [L221-3 du Code de la consommation](#) et (ii) que la souscription de l'Abonnement par le Membre remplit les critères d'un contrat hors établissement au sens de l'article [L221-1 du Code de la consommation](#),

... le Membre dispose d'un droit de rétractation, pendant un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la validation du Bon de commande.

Il peut exercer ce droit en adressant à L'ADN Le Shift aux coordonnées mentionnées à l'article « Identité du vendeur et contact » des présentes, avant l'expiration du délai susvisé, le formulaire figurant en Annexe des présentes, dûment complété, ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

9. Obligations des Membres

Sans préjudice des autres obligations prévues aux présentes, le Candidat et/ou le Membre s'engage à respecter les obligations qui suivent.

9.1 Le Membre s'engage, dans le cadre de son Abonnement, à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public.

9.2 Le Membre reconnaît avoir pris connaissance sur le Site des caractéristiques et contraintes de l'Abonnement. Il est seul responsable de son utilisation de l'Abonnement.

Il est notamment seul responsable des relations qu'il pourra nouer avec les autres Membres et des informations qu'il leur communiquera au cours de son Abonnement, notamment dans le cadre des événements et des activités. Il lui appartient d'exercer la prudence et le discernement appropriés dans ces relations et communications. Le Membre s'engage en outre, dans ses échanges avec les autres Membres, à respecter les règles usuelles de politesse et de courtoisie.

9.3 Le Membre s'engage à faire un usage strictement personnel des Services. Il s'interdit en conséquence de céder, concéder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations au titre des présentes à un tiers, de quelque manière que ce soit. Par exception à ce qui précède, et sous réserve de l'accord exprès de L'ADN Le Shift, le Membre pourra céder sa place à l'un des événements organisés dans le cadre de son Abonnement à un tiers.

9.4 Le Candidat ou le Membre s'engage à fournir à L'ADN Le Shift toutes les informations nécessaires à sa candidature et à la bonne exécution de l'Abonnement. Plus généralement le Candidat ou le Membre s'engage à coopérer activement avec L'ADN Le Shift en vue de la bonne exécution des présentes.

- 9.5 Le Candidat ou le Membre est seul responsable des contenus de toute nature (rédactionnels, graphiques, audios, audiovisuels ou autres) qu'il créé et/ou diffuse dans le cadre de sa candidature et de son Abonnement (ci-après désignés : les « **Contenus** »).

Il garantit à l'ADN Le Shift qu'il dispose de tous les droits et autorisations nécessaires à la diffusion de ces Contenus.

Il s'engage à ce que lesdits Contenus soient licites, ne portent pas atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux droits de tiers, n'enfreignent aucune disposition législative ou réglementaire et plus généralement, ne soient aucunement susceptibles de mettre en jeu la responsabilité civile ou pénale de l'ADN Le Shift.

Le Candidat ou le Membre s'interdit ainsi de diffuser, notamment et sans que cette liste soit exhaustive :

- des Contenus pornographiques, obscènes, indécents, choquants ou inadaptés à un public familial, diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes,
- des Contenus contrefaisants,
- des Contenus attentatoires à l'image d'un tiers,
- des Contenus mensongers, trompeurs ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses,
- des Contenus nuisibles aux systèmes informatiques de tiers (tels que virus, vers, chevaux de Troie, etc.),
- et plus généralement des Contenus susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers ou d'être préjudiciables à des tiers, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit.

- 9.6 Le Membre autorise expressément l'ADN Le Shift à faire usage de son image et de son nom, aux fins d'illustration du collectif sur le Site ou de promotion de celui-ci, par tout moyen et sur tout support, pour le monde entier, pour la durée de l'Abonnement du Membre. Cette autorisation est consentie à titre gratuit.

Il peut retirer cette autorisation à tout moment, en envoyant un email aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identité du vendeur et contact* » des présentes.

10. Responsabilité de l'ADN Le Shift

- 10.1 L'ADN Le Shift s'engage à fournir l'Abonnement avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que les Membres reconnaissent et acceptent expressément.
- 10.2 L'ADN Le Shift s'engage à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité du Site. A ce titre, l'ADN Le Shift se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès au Site pour des raisons de maintenance. L'ADN Le Shift ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès au Site qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure, ou encore qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunication.
- 10.3 L'ADN Le Shift ne garantit pas aux Membres (i) que le Site, soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts, (ii) que l'Abonnement, étant standard et nullement proposés à la seule intention d'un Membre donné en fonction de ses propres contraintes personnelles, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.
- 10.4 En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par l'ADN Le Shift au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés subis par le Membre.

11. Propriété intellectuelle

11.1 Propriété intellectuelle l'ADN Le Shift

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc ...) exploités par l'ADN Le Shift au sein du Site sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de l'ADN Le Shift sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

11.2 Propriété intellectuelle du Membre

Le Membre reconnaît qu'il pourra créer des Contenus dans le cadre de son Abonnement. Le cas échéant, le Membre accepte qu'il pourra être amené à participer à la création d'œuvres collectives et dans les cas où le Membre aurait créé seul ses Contenus, il consent, à titre gracieux, à ce que ses Contenus soient diffusés par l'ADN Le Shift, par tout moyen et sur tout support, aux fins de promotion du Site, de l'ADN Le Shift ou de l'ADN Groupe et aux fins de diffusion des contenus créés par l'ADN Le Shift et par le Groupe l'ADN, dans la mesure où cela participe également à la diffusion et à la promotion des écrits du Membre.

12. Données à caractère personnel

L'ADN Le Shift pratique une politique de protection des données personnelles dont les caractéristiques sont explicitées dans le document intitulé « [Charte relative à la protection des données à caractère personnel](#) », dont le Candidat ou le Membre est expressément invité à prendre connaissance.

13. Sanctions des manquements

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements en vigueur par un Candidat ou un Membre, l'ADN Le Shift se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée et notamment de :

- (i) Suspendre ou résoudre l'Abonnement du Membre ou la candidature du Candidat, auteur du manquement ou de l'infraction, ou y ayant participé,
- (ii) supprimer tout contenu mis en ligne sur le Site,
- (iii) publier sur le Site tout message d'information que l'ADN Le Shift jugera utile,
- (iv) avertir toute autorité concernée,
- (v) engager toute action judiciaire.

14. Modifications

L'ADN Le Shift se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la candidature.

15. Langue

Dans l'hypothèse d'une traduction des présentes conditions générales dans une ou plusieurs langues, la langue d'interprétation sera la langue française en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

16. Médiation

Si le Membre est un particulier, il dispose du droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de tout litige portant sur l'exécution des présentes qui l'opposerait à L'ADN Le Shift, dans les conditions prévues aux articles L611-1 et suivants et R152-1 et suivants du Code de la consommation.

Il peut contacter à cette fin le médiateur de la consommation suivant :

Centre de médiation et de règlement amiable des huissiers de justice (Medicys)
Adresse postale : 73 Boulevard de Clichy, 75009 Paris
Adresse électronique : contact@medicys.fr
Téléphone : 01 49 70 15 93
<https://medicys-consommation.fr/>

17. Loi applicable et juridiction

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

En cas de contestation sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution des présentes conditions générales, les parties conviennent que les tribunaux de Paris seront exclusivement compétents pour en juger, sauf règles de procédure impératives contraires.

Annexe – Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de : L'ADN Le Shift

Adresse postale : 13 rue Chapon 75003 PARIS

Téléphone : 0144599479

Adresse électronique : leshift@ladn.eu

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur l'Abonnement ci-dessous :

Date du début de l'Abonnement :

Nom du (des) Membre(s) :

Adresse du (des) Membres(s) :

Signature du (des) Membre(s) :

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date :